



---

## **Entrée en vigueur de la *Loi sur le cinéma, les vidéogrammes et les logiciels de loisirs***

---

Départements de la formation et de la jeunesse  
1<sup>er</sup> décembre 2006

# ***Une nouvelle loi répondant à des besoins multiples***

---

- ▶ La nouvelle loi fédérale sur le cinéma (2002) règle toute les questions relatives à l'encouragement et à la promotion du cinéma
- ▶ L'ancienne loi vaudoise sur le cinéma datait de 1963
- ▶ Des développements technologiques ont été mis en œuvre tant en matière de projection, de support et de logiciels de loisirs

# ***Le canton de Vaud fait œuvre de pionnier en la matière***

---

- ▶ En utilisant le cadre de la nouvelle loi et de son règlement d'application pour traiter des éléments relatifs à la location et à la vente des films et des jeux vidéo
- ▶ En appliquant les éléments de la loi et de son règlement également à la publicité diffusée pendant les projections

# ***A chaque âge ses films***

---

- Éléments de l'ancienne loi
- ▶ 16 ans, lorsque le film n'a pas fait l'objet d'un abaissement d'âge
  - ▶ 18 ans, pour les films qui ont fait l'objet d'une élévation de l'âge
- Règlement d'application
- ▶ 7, 10, 12 et 14 ans, autres paliers
- Nouvelle loi
- ▶ Sans limite d'âge
  - ▶ La possibilité, pour les enfants accompagnés d'un parent, de voir un film dont l'âge légal est de deux ans supérieur au leur

# Âge légal, âge suggéré

---

- ▶ L'âge suggéré, notion adoptée dès 1994 afin de compléter l'information aux parents, est ancrée dans la loi

# ***Les milieux professionnels, des partenaires impliqués***

---

- ▶ Les exploitants des salles de cinéma ont été impliqués dans l'élaboration de la loi
- ▶ Les milieux professionnels ont tous été consultés dans le cadre de l'avant-projet (printemps 2006)
- ▶ Tous ont été avertis par courrier des conséquences qu'entraîne pour eux la nouvelle loi

# ***Une campagne de sensibilisation visible dans les salles***

---

- ▶ Durant le mois de décembre, diffusion d'un visuel avant les projections
- ▶ Des sites Internet mettant à disposition les éléments de la loi et du règlement, des fiches d'aide, les visuels, les questions les plus souvent posées, et les bases de données comprenant les âges légaux pour les films sortis depuis 1981
- ▶ <http://www.dfj.vd.ch>
- ▶ <http://filmages.vd.ch>

## Loi sur le cinéma, les vidéos et les logiciels de loisirs

Renseignez-vous !  
<http://www.dfj.vd.ch>  
<http://filmages.vd.ch>

